

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2020

---

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS212

présenté par  
M. Mesnier, rapporteur général

-----

### ARTICLE 42

À l'alinéa 7, supprimer les mots :

« , à tout moment, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rétablissement de la rédaction issue de l'Assemblée nationale.